

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/05/27/2021202798/justel>

Dossier numéro : 2021-05-27/11

Titre

27 MAI 2021. - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'approbation des profils produits par le Service francophone des Métiers et des Qualifications au 1er trimestre 2021

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 10-06-2021 page : 57790

Entrée en vigueur : 20-06-2021

Table des matières

Art. 1-11

Texte

Article [1er](#). Le Gouvernement wallon approuve la révision du profil de métier et de formation d'agent/agente horticole en cultures maraichères (HORTI.PROD-mar-V02-2021), tel que validé par la ChaCA en séance du 19 mars 2021.

[Art. 2](#). L'approbation du profil révisé repris ci-dessus abroge de facto sa précédente version.

[Art. 3](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métiers et de formation d'agent/agente horticole en floriculture (HORTI.PROD-flori-V01-2021), tels que validés par la ChaCA en séance du 19 mars 2021.

[Art. 4](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métiers et de formation d'agent/agente horticole en fruticulture (HORTI.PROD-fruit-V01-2021), tels que validés par la ChaCA en séance du 19 mars 2021.

[Art. 5](#). Le Gouvernement de la Communauté française approuve les profils de métiers et de formation d'agent/agente horticole pépinières (HORTI.PROD-pepi-V01-2021), tels que validés par la ChaCA en séance du 19 mars 2021.

[Art. 6](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du conducteur/conductrice de tombereau (CON.ENG.CHA-tomb-V01-2021), tels que validés par la ChaCA en séance du 19 mars 2021.

[Art. 7](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du conducteur/conductrice de pelle hydraulique (CON.ENG.CHA-pel.hydrau-V01-2021), tels que validés par la ChaCA en séance du 19 mars 2021.

[Art. 8](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du conducteur/conductrice de pousseur-bouteur (CON.ENG.CHA-pouss-V01-2021), tels que validés par la ChaCA en séance du 19 mars 2021.

[Art. 9](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du conducteur/conductrice de chargeur sur pneus (CON.ENG.CHA-char.pneus-V01-2021), tels que validés par la ChaCA en séance du 19 mars 2021.

[Art. 10](#). Le délai de mise en oeuvre, visé à l'article 29, 2°, de l'accord de coopération du 29 octobre 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le Service